

IA et donnée : maîtriser les transformations, préserver les équilibres



L'élaboration d'une stratégie régionale de la donnée et de l'IA représente un enjeu majeur pour la Bourgogne-Franche-Comté. Le CESER y contribue en proposant une approche pragmatique et responsable, fondée sur la gouvernance, la maîtrise des données, la formation, le dialogue avec les acteurs et actrices, et l'évaluation des usages, afin de faire de l'IA un levier au service des territoires et de l'intérêt général.

La donnée et les différentes formes d'IA constituent des leviers majeurs de transformation des territoires. Elles offrent des perspectives importantes pour améliorer les services publics, accompagner les transitions économiques, sociales et environnementales, renforcer l'innovation et soutenir l'attractivité régionale. Mais elles soulèvent également des défis majeurs en matière de consommation des ressources, de souveraineté des données, de cybersécurité, de dépendances technologiques, d'éthique, de transparence démocratique et de cohésion sociale.

Face à ces évolutions rapides, le CESER considère que l'IA ne constitue ni une solution en soi, ni une menace qu'il conviendrait de rejeter. Son développement appelle une approche fondée sur la responsabilité, la prévention, la sobriété et l'intérêt général. Dans une région comme la Bourgogne-Franche-Comté, caractérisée par la diversité de ses territoires, une forte ruralité et des enjeux démographiques spécifiques, les usages de l'IA doivent répondre à des besoins réels et produire une valeur ajoutée concrète pour les habitant-es, les collectivités, les entreprises et les services publics.

Saisi par la Région dans le cadre de l'élaboration d'une première stratégie régionale de la donnée et de l'IA, le CESER analyse les opportunités offertes par ces technologies ainsi que les risques générés. Il adopte une approche transversale intégrant les dimensions économiques, sociales, environnementales et éthiques, afin d'identifier les conditions d'une appropriation maîtrisée de ces outils.

Le rapport met en évidence plusieurs priorités structurantes : construire une gouvernance régionale coordonnée, garantir la maîtrise et la sécurité des données, préserver un contrôle humain sur les décisions, développer la formation et l'acculturation des acteurs et actrices, accompagner les transformations du travail et privilégier des usages réellement utiles, sobres et soutenables. **Les orientations proposées invitent ainsi la Région à construire une stratégie progressive, responsable et adaptée aux réalités du territoires, conciliant innovation, souveraineté, compétitivité et respect des équilibres économiques, sociaux, environnementaux et démocratiques.**



Carmen
Munoz Dormoy
représente
le MEDEF
(1^{er} collège).



Michel
Bleuze
représente
l'URAF
(3^e collège).

Les préconisations du CESER

ORIENTATION 1 Gouvernance

Préconisation 1

Structurer la gouvernance régionale de la donnée et de l'IA par un état des lieux partagé et un dialogue social renforcé

Intégrer dans la SRDIA un état des lieux partagé de l'écosystème régional de la donnée et de l'IA afin de renforcer sa lisibilité et de clarifier les rôles de chacun · e.

Préconisation 2

Proposer un cadre régional de référence sur la donnée et l'IA

Élaborer un cadre intégrant éthique, transparence, souveraineté et utilité, constituant un outil d'aide à la décision et de sécurisation des projets soutenus ou portés par la Région.

Préconisation 3

Animer et structurer la cohérence des coopérations territoriales dans le respect du principe de subsidiarité

Clarifier les niveaux d'intervention et organiser des coopérations ciblées entre la Région, les Départements et les intercommunalités.

ORIENTATION 2 Cas d'usage

Préconisation 4

Garantir le "droit au non-numérique" et le "droit à l'oubli" pour tous et toutes

En assurant un accès non numérique effectif aux services publics, dans une logique d'utilité sociale, d'inclusion et de maîtrise des données personnelles.

Préconisation 5

Accompagner les organisations publiques et privées du territoire vers des usages responsables de l'IA sur les plans économique, social et environnemental

Mettre à disposition des acteurs et actrices publics et privés un cadre régional simple et opérationnel.

ORIENTATION 3 Éducation

Préconisation 6

Déployer un plan de formation à l'IA pour les élu·es et le personnel de la Région

Préconisation 7

Développer l'acculturation et accompagner l'appropriation des connaissances et des compétences liées à l'IA sur le territoire régional

Mettre en place un dispositif régional structuré visant à sensibiliser, former et accompagner tous les publics pour une appropriation éclairée, responsable.

ORIENTATION 4 Environnement

Préconisation 8

Intégrer une analyse d'opportunité, d'impact et un cadre d'évaluation pour les projets d'IA soutenus par la Région

Préconisation 9

Encadrer les choix d'investissement numérique en privilégiant la mutualisation, la sobriété et l'existant

La Région doit prioriser l'optimisation de l'existant et la mutualisation des ressources afin de limiter les impacts environnementaux, maîtriser les coûts et renforcer la cohérence territoriale.

Préconisation 10

Mobiliser l'IA au service de la transition écologique et de l'aménagement du territoire

Soutenir des cas d'usage de l'IA contribuant à la transition écologique et à l'aménagement durable du territoire tout en garantissant leur sobriété.

ORIENTATION 5 Donnée

Préconisation 11

Structurer une gouvernance régionale de la donnée favorisant la mutualisation, l'interopérabilité et la sécurisation des usages

Préconisation 12

Renforcer la prise en compte des enjeux de cybersécurité et de résilience dans les systèmes d'information et les usages de l'IA



**Retrouvez
l'intégralité
du rapport**



Site de Besançon

4 square Castan
CS51857
25031 Besançon cedex
Tél. 03 81 61 62 90

Site de Dijon

17 boulevard de la Trémouille
CS23502
21035 Dijon cedex

